



Bulletin d'informations de la mairie de Montbrun-Lauragais

Retrouvez régulièrement les actualités de notre commune.



Joyeux Noël !



Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année. Profitez de ce temps de repos et prenez soin de vous et de vos proches.



Actualités de la mairie



Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du lundi 27 au vendredi 31 décembre.

Cambriolages

Ces derniers mois, quelques cambriolages ont eu lieu dans notre commune. Montbrun est habituellement plutôt épargné et les chiffres restent en deçà des communes avoisinantes. Nous vous invitons toutefois à faire preuve de vigilance et à bien sécuriser vos habitations en cas de départ pendant cette période de fêtes.

Avis aux utilisateurs du TAD à Montbrun

Pour des raisons de sécurité, Tisseo envisage la suppression des arrêts du TAD après le centre du village.



Nous invitons les utilisateurs de ce mode de transport à se manifester pour évaluer l'impact de cette potentielle suppression sur les Montbrunois. **Merci de répondre à ce mail en indiquant votre fréquence d'utilisation du TAD ainsi que l'arrêt que vous utilisez.**

Inscription sur les listes électorales

Les 10 et 24 avril 2022, nous voterons pour élire le prochain Président de la République. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Depuis 2019 :

- L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- Vous avez la possibilité de vous inscrire directement en ligne ([lien](#)).
- Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale en ligne ([lien](#)).



Actualités sociales



Aide aux devoirs

La commune de Montbrun-Lauragais souhaitait reprendre l'aide bénévole aux devoirs en faveur des jeunes ayant des difficultés scolaires...Devant toutes les contraintes sanitaires actuelles, ce dispositif doit malheureusement être repoussé.

Repas des seniors

La limitation des rassemblements festifs nous poussent à prendre la décision d'annuler tous les préparatifs de repas de fin d'année que la commune avait prévus pour nos aînés.

Ceci dit, nous pensons qu'il faut absolument rester en contact avec nos plus anciens, aussi courant janvier le CCAS organisera une tournée afin de leur remettre un petit présent de façon à bien entamer la nouvelle année et recueillir leurs attentes.

Logements sociaux du Coustou de Picard

Une réunion avec le bailleur Promologis et la mairie est prévue la première semaine de janvier. Dans ce cadre, nous recueillons toutes les questions ou griefs des locataires et nous vous ferons un compte-rendu des réponses apportées.

Vos demandes sont à envoyer par mail à la mairie (mairie@montbrun-lauragais.fr).

Appel aux dons pour associations

En ces périodes de fêtes, les associations caritatives avec lesquelles la commune est en contact (Secours Populaire, Restos du Cœur, Croix Rouge) ont encore plus besoin de nous tous. Aussi, nous nous proposons de continuer à faire le relai et de collecter vos dons (vêtements femme/homme/enfants, draps enfants, couvertures, etc ...).

Vous pouvez déposer vos dons en mairie aux heures d'ouverture et nous nous occuperons de leur redistribution.



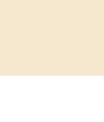
Actualités du Sicoval



Halte aux chenilles processionnaires

C'est le moment de penser à enlever les nids de chenilles processionnaires des pins (les nids coupés sont ensuite à jeter dans des sacs fermés). Prenez soin de bien vous protéger pour éviter tout risque d'urtication.

En supprimant les nids des pins à l'automne vous évitez les processions de chenilles urticantes au printemps et régulez leur population.



Informations diverses



Avis aux particuliers détenteurs d'une basse-cour

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel en Europe d'une part, et de l'approche de la période migratoire à risque d'autre part, le ministère de l'agriculture a décidé le passage de la France au niveau de risque « élevé » concernant l'influenza aviaire ([lien](#)).

Cette décision implique pour tous les particuliers détenteurs d'une basse-cour (poules, canards, oiseau d'ornement...), quel que soit le nombre, de :

1. déclarer en mairie ([cerfa 15472*02](#)) ou par téléservice (<https://agriculture-portal.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>) son poulailler,
2. claustrer ou mettre sous filets tous les animaux.

L'influenza aviaire est une maladie qui touche tous les oiseaux. Dans sa forme actuelle, elle n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volailles, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. Toutefois, elle a des conséquences économiques importantes.

Le département lance l'expérimentation sur le revenu de base

Le Département de la Haute-Garonne a décidé de mettre en œuvre un projet expérimental de revenu de base pour les jeunes, de 18 à 24 ans, qui sont à la fois exclus du RSA et les premières victimes du ralentissement de l'économie.

L'objectif de cette expérimentation vise à évaluer scientifiquement l'impact de ce revenu de base sur la trajectoire de vie des jeunes participants.

À retenir :

- L'expérimentation se déroulera sur une durée de 18 mois à compter du 1er mars 2022.
- Elle porte sur un échantillon de 1 000 jeunes représentatifs des jeunes du territoire et tirés au sort.
- Le montant du revenu de base est fixé à 500 € maximum par mois versés automatiquement. Il est dégressif en fonction des revenus sur le critère du foyer fiscal de référence du jeune.
- Le revenu n'est pas conditionné à la recherche active d'un emploi ou d'une formation.

Le Département de la Haute-Garonne a la volonté d'être un territoire d'expérimentation et d'innovation sociale. Vous avez entre 18 et 24 ans et vous souhaitez participer à l'expérimentation du Revenu de Base ? [Vous pouvez déjà vous préinscrire.](#)